

Au fur et à mesure que les étudiant.es progressent dans le programme clinique, des questions et/ou des difficultés peuvent survenir lorsqu'ils/elles prennent des cours, font de la formation clinique et/ou lorsqu'ils/elles travaillent sur leur thèse. Dans de telles situations, les étudiant.es peuvent se sentir bloqué.es et ne pas savoir comment procéder. Voici quelques pistes d'action possibles :

1. La première étape consiste toujours à **poser des questions ou parler à la personne avec laquelle l'étudiant.e rencontre des difficultés**, qu'il s'agisse d'un.e professeur.e, d'un.e superviseur.e clinique, d'un.e directeur/trice de thèse ou d'un.e collègue étudiant.e. Puisque ces personnes sont les plus directement impliquées, elles sont les mieux placées pour répondre à la question, comprendre le problème et/ou trouver une solution.
2. Si le fait de s'adresser directement à la ou au professeur, superviseur ou collègue étudiant ne permet pas de trouver une solution satisfaisante pour l'étudiant.e, il ou elle a la possibilité de **contacter un.e directeur/trice**.
 - a. Les questions sur le programme clinique peuvent être portées à l'attention du/de la coordinateur/trice des stages (CPI), directeur/trice du Centre de recherche et des services psychologiques (CRSP) ou de la/du coordonnateur des stagiaires.
 - b. Les questions relatives aux cours et aux thèses (ainsi que toute autre question liée au programme, y compris la formation clinique) peuvent être portées à l'attention de la/du directeur du programme clinique.
 - c. Les questions qui ne sont pas spécifiquement liées au programme clinique, mais qui sont liées de manière générale à l'École de psychologie, peuvent être portées à l'attention de la/du directeur ou de la/du directeur adjoint de l'École.
 - Veuillez noter que la ou le directeur/trice de l'École ne doit pas être contacté tant que les ressources du programme clinique n'ont pas été consultées et/ou épuisées. Si ce n'est pas le cas, la ou le directeur/trice référera probablement l'étudiant.e au programme clinique pour régler le problème, car les personnes du programme clinique sont les mieux placées pour répondre aux questions des étudiant.es ou pour relever les défis.
3. Pour **les étudiant.es qui ne se sentent toujours pas à l'aise** de s'adresser à la personne avec laquelle ils ou elles rencontrent des difficultés ou même à un.e directeur/trice, nous les encourageons à **s'adresser à un membre du corps professoral ou un.e superviseur.e** avec lequel ils se sentent à l'aise. Avec cette personne, l'étudiant.e pourra explorer les moyens de résoudre ses difficultés et communiquer avec la personne la mieux placée pour l'aider à répondre aux questions ou aux difficultés qu'il/elle rencontre dans le cadre du programme clinique.
4. Les étudiant.es sont encouragé.es à se **familiariser avec les politiques** du programme clinique en consultant le lien suivant : <https://www.uottawa.ca/faculte-sciences-sociales/psychologie/etudes-superieures/psychologie-clinique>
5. **Si les étapes ci-dessus n'aboutissent pas à une solution satisfaisante** pour l'étudiant.e, il existe des options plus formelles pour résoudre les difficultés liées au programme. Les étudiant.es sont invité.es à se familiariser avec les règlements et les politiques universitaires de l'Université d'Ottawa en

consultant le lien suivant : <https://www.uottawa.ca/notre-universite/politiques-reglements/reglements-academiques>.

6. Les étudiant.es peuvent également s'adresser à l'**Association des étudiant.es gradué.es en psychologie (GASP)** à l'adresse suivante : gasp@uottawa.ca. L'Association est une ressource appropriée pour fournir un soutien concernant l'expérience, l'engagement et la défense des intérêts des étudiant.es. Le ou la représentant.e des étudiant.es cliniques est membre de l'Association et peut également être une ressource utile.

7. Les étudiant.es qui s'inquiètent d'une violation des **droits de la personne** peuvent s'adresser premièrement au Directeur/trice du programme clinique ou à la coordonnatrice des practica et internats (selon la nature de l'inquiétude) et par la suite, si nécessaire, au Bureau des droits de la personne de l'Université d'Ottawa. Celui-ci offre une gamme de services, y compris la médiation par laquelle un.e délégué.e peut, par exemple, assister à des réunions avec des étudiant.es pour prendre des notes et apporter son soutien. Voici le lien : <https://www.uottawa.ca/notre-universite/respect>

8. Les étudiant.es peuvent envisager de contacter le **Bureau du Médiateur**, et ce document fournit des informations sur le rôle de ce Bureau : www.uottawa.ca/about-us/sites/g/files/bhrs kd336/files/2021-12/flow-chart-fr%20final.pdf. Le lien vers le Bureau du Médiateur est le suivant : <https://www.uottawa.ca/notre-universite/bureau-ombudsman>.

Type de préoccupation ou de question	Exemple	Personne ressource Après que les étudiant.es aient pris connaissance des information figurant sur le site web du programme clinique: https://www.uottawa.ca/faculte-sciences-sociales/psychologie/etudes-superieures/psychologie-clinique
En rapport avec un cours	a) Je veux savoir quels sont les cours qui comptent pour l'obtention d'un crédit de base et/ou d'un crédit clinique supplémentaire b) J'aimerais suivre un cours dans un autre établissement ou dans un autre département/faculté de l'UO c) J'ai besoin d'aide pour planifier mes prochains cours	Directeur/trice du programme clinique
	d) Je ne suis pas d'accord avec une évaluation/note dans mon cours	Professeur.e du cours
En rapport avec la thèse	a) Les travaux dans mes cours m'empêchent d'avancer avec ma recherche de thèse de doctorat b) Je ne suis pas certain.e que mes recherches avancent bien c) Les attentes concernant ma thèse de doctorat sont trop élevées d) Les exigences de ma recherche (thèse et autres projets de laboratoire) interfèrent avec mes performances dans les cours.	Superviseur.e de thèse
	e) Je ne connais pas la date limite pour terminer mon programme	Document de la dernière évaluation annuelle et, si nécessaire, le ou la directeur/trice du programme clinique
En rapport avec la formation clinique	a) J'ai des problèmes avec la ou le superviseur.e de mon stage externe	Superviseur.e clinique et, si nécessaire, le ou la coordonnatrice des practica et internats

	b) J'ai des problèmes avec la ou le superviseur.e de mon stage au CRSP	Superviseur.e du CRSP et, si nécessaire, directeur/trice du CRSP
En rapport aux droits de la personne	<p>a) Je pense qu'un.e superviseur.e/professeur.e m'a traité injustement ou a fait preuve de discrimination à mon égard en raison de mon sexe, de mon genre, de ma race, de mon origine ethnique, etc.</p> <p>b) J'ai été victime de harcèlement sexuel de la part d'un.e collègue, d'un.e superviseur.e ou d'un.e professeur.e</p>	Directeur/trice du programme clinique ou la coordonnatrice des practica et internats, suivi par le Bureau des droits de la personne (si nécessaire)
En rapport avec le programme	a) J'ai besoin d'un congé pour des raisons médicales ou de santé mentale	<p>https://www.uottawa.ca/notre-universite/politiques-reglements/reglement-academique-ii-3-inscription-aux-cycles-superieurs</p> <p>https://www.uottawa.ca/graduate-studies/sites/www.uottawa.ca/graduate-studies/files/esup5222_f.pdf</p> <p>Directeur/trice du programme Clinique, si nécessaire</p>

Directeur, École de psychologie - Dr. Christopher Fennell

Directeur adjoint, École de psychologie - Dr. Nafissa Ismail

Co-Directrice, Programme clinique - Dr. Allison Ouimet (étudiant.e.s en années 4+)

Co-Directrice, Programme clinique - Dr. Elisa Romano (étudiant.e.s en années 1-3)

Coordonnatrice des practica et internats - Dr. Elke Reissing

Directrice du Centre de la recherche et des services psychologiques - Dr. Andrea Ashbaugh

Coordonnatrice des interns Coordinator - Dr. Serena Corsini-Munt

Représente étudiante clinique GASP – Allie Grady